

Déclaration préalable à la CAPD du 6 juin 2013

Madame la directrice académique des services de l'éducation nationale,

A l'issue du premier mouvement 2013, Sud Education Créteil constate encore et toujours les mêmes résultats : un nombre de collègues toujours aussi grand reste sans poste à l'issue de cette première phase, situation qui perdure dans le temps jusqu'à 7 années et plus pour certains ! Cette situation *pénalise* les collègues qui changent de poste chaque année ! Cette situation ne permet pas la mise en place d'un travail d'équipe pérenne sur le long terme dans un grand nombre d'écoles.

De même, nombre de collègues, ayant vu leur demande de mutation refusée et ce depuis de nombreuses années, sont encore dans l'attente de réponse à leur demande d'EXEAT. Cela n'est pas sans conséquence pour les personnels et leur famille. Cela rend leur investissement professionnel difficile et beaucoup sont en souffrance. Beaucoup se mettent en disponibilité! Est-ce là la seule réponse que l'éducation nationale peut leur donner ?

Sud Education Créteil demande la plus grande attention envers les personnels qui sont de plus en plus mis à mal, dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi que dans le traitement administratif qui leur est fait, traitement qui s'apparente à une gestion comptable systématique au détriment de l'humain.

De plus, les dysfonctionnements concernant les différentes opérations de gestion des personnels placent les équipes et les écoles en situation très difficile. Sud Education demande ou exige que les délais soient respectés, afin que les droits des personnels soient assurés et que les élu-es du personnel puissent remplir leur rôle et s'assurer du respect des droits de toutes et de tous.

Sud Education Créteil dénonce :

- L'attribution des postes dit « à profil » (TPS, PDMQDC, médiateur, régulateur) attribués hors toutes les règles du mouvement!
- Les effets d'annonce qui parlent de créations de postes, alors que la quasi-totalité de ces postes sont pris sur les postes soutien lecture et langue.
- La mise en place des postes PDMQDC, en nombre insuffisant. Par ailleurs, Sud Education s'interroge sur le devenir des collègues ayant occupés un poste soutien lecture et qui n'ont pas été retenus pour un poste PDQMDC
- Le non remplacement des postes RASED supprimés les années passées !

Sud Education Créteil demande :

- La réouverture de postes d'enseignants spécialisés et les départs en formation des personnels en nombre suffisant afin de permettre la présence de RASED complets sur toutes les écoles afin d'assurer réellement la prise en charge de la difficulté scolaire
- La création de tous les postes de remplaçants nécessaires au bon fonctionnement des écoles.
- L'ouverture de classe TPS dans toutes les écoles maternelles pour que tous les enfants dont les familles le souhaitent soient accueillis, classes n'accueillant pas plus de 15 élèves
- La mise à disposition dans toutes les écoles d'un enseignant supplémentaire nommé au mouvement et non pas en fonction de son « profil »
- La création de tous les postes d'AVS nécessaires, sur vrai statut.
- La création de tous les postes d'enseignants nécessaires, afin que les classes ne dépassent pas 25 élèves en zone banale et 20 en ZEP.